



FÉVRIER 2019 • N° 999

Le PG-CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313

NOTRE GRANDE OPÉRATION HUMANITAIRE LANCÉE EN 2016

**AU CONGRÈS NATIONAL DE VICHY
ET L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY**

«POUSSONS LES MURS POUR LES PETITS»



Achevée et inaugurée le 3 décembre 2018 en présence de Mme Darrieussecq, secrétaire d'Etat, du Préfet de la région Ile de France. Notre Fédération était représentée par Hubert Chazeau, Serge Auffredou et Gérard Poupa.

SOLIDARITÉ

GUSTAVE ROUSSY

OPÉRATION «POUSSONS LES MURS POUR LES PETITS»

L'opération aux côtés de l'hôpital Gustave Roussy qui consistait à restructurer le département de cancérologie de l'enfance baptisé «La Plaine» a connu son apogée à notre Congrès de Troyes sous la présidence de Jacques Goujat.



L'inauguration officielle de cette transformation réalisée en grande partie grâce à vos dons a eu lieu le 3 décembre 2018 dans les nouveaux locaux en présence de Mme Darrieussecq, secrétaire d'Etat, du Préfet de la région Ile de France.

Notre fédération était représentée par Hubert Chazeau, Serge Auffredou et Gérard Poupa.

Cette inauguration s'est tenue sous la houlette du Directeur Général le Professeur Alexander Eggermont, du Docteur Dominique Valteau-Couanet chef de l'unité cancérologie de l'enfant, et de toute l'équipe qui a travaillé en relation avec nous pour réaliser ce projet : le Docteur Véronique Minard-Colin, Mmes Pascale Usubelli, Francine Trocmé et Miguel Mais.

Beaucoup de simplicité et d'émotion mais aussi d'admiration devant les réalisations d'où se dégage une certaine chaleur grâce à l'utilisation du bois. Nous essaierons dans un prochain article d'appuyer ce témoignage par quelques photos de ces lieux.

Nous souhaitons que nos relations restent durables. Vos dons seront toujours les bienvenus, les projets et la recherche sont toujours d'actualité. Encore merci à tous les généreux donateurs.

Hubert Chazeau

DANIEL CREPET

Daniel CREPET, un ancien militaire décoré de la Croix de Guerre est décédé dans la rue le 14 juillet 2018 à Poissy dans les Yvelines.

Faute d'argent et de famille, le Monde combattant s'est mobilisé pour honorer et financer les obsèques de l'un des leurs, devenu SDF et décédé le 14 juillet 2008 à l'âge de 47 ans dans le centre ville de Poissy.

Alors que la dépouille était destinée à la fosse commune, Daniel Crépet ancien brigadier intervenu lors de guerre du Golfe au début des années 1990, a été enterré avec les honneurs dans l'un des cimetières de la ville. La totalité des frais soit près de 7 400 euros a pu être réglé grâce à un élan de générosité des anciens combattants. Un appel aux dons a été lancé sur les réseaux sociaux par le biais des groupes d'anciens combattants, explique Pascal Donnez, le président des combattants de la Guerre du Golfe, qui a piloté toutes les recherches pour authentifier le parcours de Daniel Crépet.

Les militaires forment une grande famille, on est tous FRERES !



SOMMAIRE

Opération Gustave Roussy	2
Remerciements du Président Honoraire	2
Editorial de Mireille Gourlan	3
Les sommets Franco-Allemand	4/5
La carte du combattant	5
Les vœux de Mme Darrieussecq	6/8
Anniversaire et célébrations	9
Commémoration de la Première guerre mondiale	10/11
Les grandes dates de la guerre d'Algérie	12 à 14
Exposition Picasso	15
Publicité Mistral	16

REMERCIEMENTS

DU PRÉSIDENT HONORAIRE JACQUES GOUJAT

Le Président honoraire, ayant reçu de nombreux vœux pour la nouvelle année et étant dans l'impossibilité de répondre de manière particulière à chacun remercie chaleureusement toutes les personnes pour la délicate intention qu'elles ont eu à son égard, et leur souhaite en retour, une belle et heureuse année remplie de joie et de bonheur.



EDITORIAL

Notre Fédération a été la première à agir en faveur des Veuves d'Anciens Combattants et venir en aide aux plus démunies.

Malgré tous les efforts qui sont faits de la part de l'ONAC-VG et de notre Fédération, cette nouvelle année nous donne un goût d'incertitude. Comment ne pas comprendre que nos Veuves d'Anciens Combattants appréhendent les lendemains ?

Un grand nombre d'entre elles vivent en dessous du seuil de pauvreté. Quand il faut retirer le loyer, après s'être acquitté des frais incontournables, (eau, électricité, assurances, chauffage et mutuelle santé – quand elles le peuvent – et toutes les factures qui s'ajoutent sans qu'elles soient prévues), le reste à vivre est insuffisant.

Celles qui possèdent leur logement (souvent en usufruit) ne paient certes pas de loyer, mais doivent faire face aux diverses réparations et frais d'entretien, sans oublier les impôts fonciers et la taxe d'habitation. Le montant de toutes ces dépenses est sensiblement le même pour une ou deux personnes vivant au foyer.

Au niveau de l'impôt sur le revenu, la suppression de la demi-part supplémentaire, dont pouvait bénéficier les Veuves d'Anciens Combattants (sous certaines conditions), a aussi été le moyen de diminuer le pouvoir d'achat. Nous prenons cela comme une injustice.

Dans tous les cas, lorsque le conjoint décède, elles se retrouvent souvent en grande précarité sans avoir d'économies ou très peu.

Bien que l'ONAC-VG porte une grande attention aux plus démunies, depuis la reconnaissance des veuves d'anciens combattants, cet organisme n'a pas pu donner suite à la création de l'allocation différentielle créée en 2007. Pour des raisons juridiques elle a été supprimée en 2015.

Même si elles ont le mérite d'exister, les aides octroyées par les services départementaux ne sont pas toujours suffisantes. Suite à la cession des établissements sanitaires et sociaux et après une étude minutieuse des dossiers, notre Fédération apporte une aide supplémentaire sous forme de secours exceptionnels. Pour ce faire, la cotisation des adhérents doit être effective depuis au moins trois ans consécutifs. La prochaine rencontre des Veuves aura lieu le 9 avril 2019 à Paris.

La Fédération, les associations départementales et les sections restent à l'écoute des Veuves d'Anciens Combattants, sans oublier les conjoints survivants et tous les adhérents ressortissants et sympathisants. La Fédération souhaite à toutes et à tous une nouvelle année remplie de bonheur et de joie, mais également une année de bonne santé, pleine de respect pour les autres, de sentiments cordiaux et d'amitié.

P.S. : Vous pouvez vous procurer le «*Guide des Conjoints Survivants*» auprès de votre Association départementale.

Mireille GOURLAN
Vice-présidente

LE CARNET DU PG-CATM

• Le 22 janvier, nous avons été informés du décès de **Mme Odette FOULON** dans sa 72^e année. Elle était Présidente des Veuves de l'ADCPG-CATM de l'Aisne.

Ses obsèques ont eu lieu le 25 janvier dernier en l'église de Vaudesson.

Le «PG-CATM» exprime ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

• Nous avons appris le décès de notre ami **Yves PERETTI-WATEL**, le 28 janvier dernier, Président honoraire de l'ADCPG-CATM du Gard, à l'âge de 89 ans.

Il a siégé au Comité Fédéral pendant de nombreuses années et fut Président de l'Association départementale du Gard de 1996 à 2017.

Lors de ses obsèques célébrées le 31 janvier 2019 en l'église de Villevielle, M. Bernard Moerman, membre du Comité Fédéral, représentait la Fédération.

Le «PG-CATM» présente à son épouse et à ses proches dans la peine ses condoléances attristées.

Les sommets Franco-allemands à l'origine de nombreux échanges

Des conseils de Ministres aux Jumelages un office et une chaîne TV

L'intensité et la diversité de la coopération franco-allemande sont sans égales, tant d'un point de vue politique, que commercial (les deux pays sont de loin l'un pour l'autre le premier partenaire), éducatif ou culturel. Depuis plus de cinquante ans, elle s'est construite sur la base d'une réconciliation historique entre deux pays jadis opposés par les guerres et a été à la fois l'un des enjeux principaux et le moteur de l'intégration européenne. *«L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne»* déclarait Rober Schuman le 9 Mai 1950. L'amitié franco-allemande a fait un premier pas décisif ce jour-là lorsque le chancelier accepta en moins de 24 heures le projet de constitution de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier). Les lettres échangées par les deux hommes à cette occasion témoignent du degré de confiance mutuelle qu'ils avaient pu établir au cours de leurs contacts antérieurs.

Le meilleur exemple est, ce traité sur la coopération franco-allemande (dit de l'Elysée) signé le 22 Janvier 1963 par le Général de Gaulle et le chancelier Adenauer qui est l'aboutissement d'efforts engagés dès le début des années 1950. Les pionniers du rapprochement franco-allemand ont tiré des leçons de l'histoire : trois guerres destructrices avaient opposé la France et l'Allemagne en 70 ans. Il a été le point de départ d'une intense coopération et de liens d'amitié entre les deux pays. La relation franco-allemande s'étend aujourd'hui à tous les domaines. Elle a atteint une densité unique au monde. Elle est également le moteur de l'intégration européenne. Il répond à trois objectifs : sceller symboliquement la réconciliation franco-allemande ; créer entre les deux peuples, et en particulier leur jeunesse, une véritable amitié ; favoriser ainsi la *«construction de l'Europe unie, qui est le but des deux peuples»*. Aux niveaux politique et institutionnel, ce traité met en place un calendrier contraignant de rencontres régulières à tous les niveaux (chefs d'Etats et de gouvernement, Ministres, hauts fonctionnaires), destiné à susciter entre les deux pays un réflexe de coopération. Il est à l'origine, au fil des années, de la mise en place de nouvelles structures de concertation, comme le Conseil Economique et Financier Franco-Allemand (CEFA), le Conseil Franco-Allemand de l'Environnement (CFAE), le Conseil Franco-Allemand de Défense et de Sécurité (CFADS) en 1988-89, puis le lancement de la brigade franco-allemande qui a débouché sur la création de l'Eurocorps en 1993.

LE CONSEIL DES MINISTRES FRANCO-ALLEMAND

La célébration du 25^e anniversaire du Traité de l'Elysée (22 janvier 1988), a marqué par la décision de récompenser cet engagement par l'attribution chaque année à deux personnalités ou institutions françaises et allemandes, du prix De Gaulle-Adenauer, et 40^e anniversaire, le 22 janvier 2003, par des événements symboliques forts et inédits tels que la tenue du Premier Conseil des ministres Franco-Allemand (CMFA) à

l'initiative de Jacques Chirac et de Gerhard Schröder, qui se tient maintenant deux fois par an et remplacent le sommet franco-allemand, et la désignation dans chaque pays d'un Secrétaire Général pour la Coopération Franco-allemande (SGFA) coordonnant la préparation, la mise en œuvre, le suivi des décisions des instances politiques de concertation et le rapprochement des deux pays dans les instances européennes. *«Le conseil des ministres franco-allemand sert avant tout à manifester la pérennité du couple franco-allemand»* explique Hans Stark. Il permet *«d'accentuer les coopérations hors de l'Elysée et de la Chancellerie, par exemple entre les ministres de l'environnement ou de la défense»*.

Jusqu'en 2003, les sommets étaient «tantôt limités au président et au chancelier, tantôt ouverts plus largement aux ministres», poursuit le chercheur. Les conseils des ministres rassemblent plus fréquemment les ministres des deux rives du Rhin. Ils permettent *«de centraliser les rapports entre les différents ministères, comme toutes les réunions interministérielles, et de faire le point sur les politiques transversales : les questions financières, économiques, de défense et concernant la zone euro»*.

Lors du 12^e Conseil des ministres franco-allemand en 2010, un agenda 2020 a marqué la volonté de la France et de l'Allemagne de se fixer des objectifs ambitieux, pour faire de la coopération entre nos deux pays un moteur de croissance durable, européenne et au service des peuples : *«La France et l'Allemagne partagent une même vision de leur avenir à l'horizon 2020»* affirme le Préambule de l'Agenda.

Six domaines de travail commun, assortis d'objectifs chiffrés, ont illustré concrètement cette volonté de mettre en œuvre une nouvelle vision commune.

Pour le cinquantenaire en 2013, les deux gouvernements ont pris de nouvelles initiatives franco-allemandes au bénéfice de l'Europe, parmi lesquelles : des mesures destinées à renforcer la convergence économique et sociale ; une initiative en faveur d'une politique européenne de l'énergie ; des impulsions destinées à faire progresser l'Europe de la défense par le biais de davantage de coopération en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde.

Dans cet esprit, ils ont notamment décidé d'engager des éléments de la Brigade Franco-Allemande (BFA) au Mali de mars à septembre 2014. Il s'agissait du premier déploiement de la BFA dans le cadre de l'UE et sur un théâtre africain.

UNE CONFÉDÉRATION FRANCO-ALLEMANDE ?

«Cette concertation systématique a créé des habitudes, noué des liens et permis de concilier les approches.

Abordant bien souvent les problèmes sous des angles différents, voire opposés, les Français et les Allemands ont, en effet, su faire de leur complémentarité un atout. Contraints de sortir de leur logique pour envisager celle de l'autre, ils savent trouver des compromis fédérateurs qui entraînent dans leur sillage de nombreux partenaires européens.

Ainsi, tous les grands chantiers européens (création de l'UE, euro, élargissement à l'Est, traité de Lisbonne, paquet énergie-climat) ont été lancés sur la base d'une proposition ou d'un compromis franco-allemand» explique un observateur averti de ses relations franco-allemandes.

Les efforts de coordination politique des gouvernements français et allemand ont amené certains politiciens à avancer l'idée d'une union allant jusqu'à la confédération entre la France et l'Allemagne, comme Wolfgang Schäuble et Katk Lamers en 1994 ou les commissaires européens Pascal Lamy et Günter Verheugen en 2002, mais sans suite.

L'OFFICE FRANCO ALLEMAND

Mais la grande originalité introduite par le Traité réside avant tout dans la forte implication des deux sociétés civiles qu'il a encouragée, notamment dans les domaines éducatifs, de la recherche, de la culture ou des échanges entre les jeunes, les chercheurs, entre les artistes, entre les simples citoyens et bien sûr entre les entreprises.

Un réseau d'une densité inégalée d'institutions binationales, mais aussi d'associations et de jumelages entre collectivités locales, a animé et enrichi la coopération franco-allemande. Dès août 1950, les villes de Montbéliard et de Ludwigsbourg avaient organisé le premier échange de jeunes et le premier jumelage de villes entre la France et l'Allemagne.

Trois institutions franco-allemandes sont également emblématiques de la richesse et de l'originalité de cette coopération : Tout d'abord l'Office Franco-Allemand créé dès le lendemain de la signature du Traité de l'Élysée, qui a depuis lors permis à environ 8,2 millions de jeunes de découvrir le voisin. Son succès a servi de modèle, du côté français, à l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et, du côté allemand, à l'Office germano-polonais pour la Jeunesse.

Ensuite, Arte créée en 1990 qui est une chaîne de référence pour la culture aujourd'hui, au-delà de l'Europe. Enfin, l'université Franco-Allemande créée en 1999 lors du Sommet de Weimar, sous forme d'un réseau d'accords entre universités françaises et allemandes, qui accueille chaque année plus de 6 000 étudiants.

LE COUPLE FRANCO ALLEMAND

La force du couple franco-allemand, expression apparue sous les gouvernements Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmid, tient en grande partie aux liens étroits qu'ont su tisser, au fil du temps et dans tous les domaines, les deux pays. Les historiens préfèrent en général celle de «moteur franco-allemand de la construction européenne», qui elle-même, quoique moins subjective, reste trop sommaire.

Les médias lui préfèrent cependant l'image du «couple», dont la stylisation a sans doute atteint son sommet en 1962, avec Charles de Gaulle et Konrad Adenauer debout dans la cathédrale de Reims, ou en 1988 quand François Mitterrand et Helmut Kohl se sont tenus par la main à Verdun ou le 10 Novembre 2018, lorsque Emmanuel Macron et Angela Merkel étant assis côte à côte dans ce wagon de Rethondes en forêt de Compiègne.



«Il n'y a jamais eu de couple franco-allemand» pour l'intellectuel Pierre Manent, mais «il y a eu une réconciliation franco-allemande qui a été conduite de manière à la fois politiquement judicieuse et humainement noble. Il est légitime d'y voir un des moments les plus significatifs de la formation de l'amitié européenne.

Dans cette démarche où la composante chrétienne fut présente des deux côtés, les deux protagonistes ne cessèrent pas d'être deux nations guidées par leurs intérêts respectifs et le souci de leur liberté d'action».

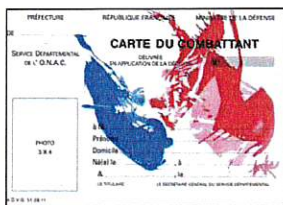
La notion de «couple franco-allemand» est beaucoup plus employé par les médias et les personnalités politiques françaises que par leurs homologues allemands.

Philippe Phillipart

CARTE DU COMBATTANT

PREMIERS EXAMENS DES DEMANDES D'ATTRIBUTION POUR L'ALGÉRIE (1962-1964)

Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, a ouvert mardi 22 janvier 2019 la première réunion de l'année de la commission nationale de la carte du combattant qui s'est tenue, en formation restreinte, dans les locaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), à Paris.



Cette commission donne son avis sur toutes les demandes de carte du combattant déposées sur le territoire, 9 800 à ce jour. Dont 8 000 demandes à instruire dans le cadre de la mesure gouvernementale relative à la carte du combattant pour l'Algérie du 3 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964.

UNE MESURE D'ÉQUITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS DU FEU

A la suite des accords d'Évian qui mettaient fin au conflit algérien, quelque 75 000 soldats français, dont une très grande majorité d'appelés, ont continué à être déployés en Algérie entre juillet 1962 et juillet 1964. Depuis, et en dépit de demandes récurrentes du monde combattant, ils n'avaient jamais pu bénéficier de la carte du combattant, de la reconnaissance, de l'action sociale et des avantages qui s'y attachent, comme le peuvent celles et ceux qui sont ou ont été déployés hors du territoire national dès lors que la France agit dans le cadre de ses obligations internationales.

Afin de mettre un terme à cette inégalité de traitement, Geneviève Darrieussecq, sur demande du Premier ministre, et dans le respect d'un engagement du Président de la République, a mené pendant plusieurs mois un travail de concertation approfondie avec le Monde combattant pour mettre en place cette mesure d'équité entre générations du Feu.

A l'issue de ces travaux, le Premier ministre a annoncé en mai 2018 l'attribution de la carte du combattant pour l'Algérie de 1962 à 1964 et ce, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019. Cette mesure pourrait concerner 50 000 bénéficiaires potentiels et représenter en année pleine un coût de 30M€.

Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, a présenté ses Vœux au Monde combattant le 23 janvier 2019 à l'Hôtel National des Invalides



Voici des extraits du discours de la secrétaire d'Etat.

★

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

C'est la deuxième fois que je me présente devant vous pour adresser mes vœux au monde combattant. C'est pour moi un plaisir renouvelé et une occasion précieuse de nous rassembler et de vous rencontrer.

Ici, aux Invalides, le Monde combattant et la Nation ne font qu'un. En ces lieux, les valeurs et les vertus militaires, d'hier et d'aujourd'hui, sont mises en exergue et célébrées.

Monsieur le Gouverneur militaire de Paris, merci de nous ouvrir les portes de ces prestigieux salons.

«Libérer, protéger, unir.» Tels sont les piliers qui portent l'action du Gouvernement. Dans ce ministère, nous protégeons les Français. Nous travaillons à garantir la sécurité nationale.

Au quotidien, nous soutenons, nous aidons et nous accompagnons nos soldats et nos anciens combattants.

Le ministère des Armées a un visage. Celui des hommes et des femmes qui servent aujourd'hui sous le drapeau. Celui des hommes et des femmes qui l'ont servi hier.

En votre nom à tous, je salue la mémoire de nos soldats morts pour la France et au service de la nation en 2018. Nous honorons également le souvenir des militaires morts au feu ou à l'entraînement. Epreuve que nous avons connue encore très récemment avec la perte de deux de nos aviateurs. Cela nous rappelle que les missions, qu'elles soient de combat, en protection des biens et des personnes, ou d'entraînement, sont toujours singulières et dangereuses. L'engagement de nos militaires nous oblige et fait notre admiration.

Je veux également saluer la mémoire des anciens combattants qui nous ont quittés en 2018. Ils étaient vos camarades et vos frères d'armes. J'ai une pensée particulière pour les cinq Compagnons de la Libération disparus l'année dernière et pour leur doyen, Guy Charmot, décédé il y a quelques jours.

Je souhaite aussi assurer de notre soutien ceux qui connaissent la douloureuse expérience de la blessure. Et leur dire que nous serons toujours auprès d'eux.

Mesdames et Messieurs, depuis près de 20 mois, j'ai l'honneur d'être votre interlocutrice, de travailler pour vous et avec vous. Cet honneur, je le mesure tous les jours. Sous l'autorité du Président de la République, du Premier ministre et avec Florence Parly, je m'applique à renforcer le lien Armées-Nation, à accompagner le Monde combattant, à faire vivre sa mémoire, à agir pour la jeunesse, à améliorer le quotidien de nos forces et des personnels. Ces missions sont passionnantes, elles nécessitent un travail de terrain, d'écoute et de proximité que j'affectionne particulièrement.

Ces missions nous les menons et nous les mènerons ensemble.

Je salue les présidents d'associations du Monde combattant, tous leurs membres et bien-sûr leurs porte-drapeaux. Vous êtes indispensables au rassemblement des différentes générations du feu, au maintien du lien entre l'armée et la nation...

Mesdames et Messieurs, 2018 a été une année particulièrement riche et je suis fière du travail accompli collectivement.

Riche d'une mémoire combattante omniprésente dans nos territoires et au premier plan de l'actualité.

Riche parce que nous avons maintenu et renforcé l'œuvre de réparation et de reconnaissance. Parce que nous avons mis en place une méthode fondée sur l'écoute et la concertation.

Riche pour l'avenir car la jeunesse a été au cœur de nos actions et de nos réflexions. Je pense tout particulièrement à ce beau projet qu'est le Service National Universel.

Riche, enfin, par la publication de la LPM 2019-2025.

C'est fort de ce bilan que nous abordons 2019, avec la volonté de mener à bien nos actions et de lancer de nouveaux projets.

2018 restera comme une année... mémorable.

Mémorable, car la mémoire combattante a touché le cœur des Français et le cœur de notre pays.

La France a dignement honoré ses poilus. Hommage a été rendu aux combattants de tous les fronts, aux soldats de toutes les origines et de tous les grades. A ceux de Morhange, des Eparges, de Verdun comme de Salonique. Cet hommage a été à la hauteur de leur courage, de leur ténacité et de leur sacrifice.

Les noms des 1,4 million de morts pour la France sont inscrits sur nos monuments de pierre. Ils sont désormais également rassemblés dans l'espace numérique grâce à l'indexation de l'ensemble des fiches matricules des morts pour la France. Ce fut un magnifique travail collectif dont je tiens à remercier tous les participants. Nous avons aussi commémoré le sacrifice consenti par tous nos alliés en France comme à l'étranger.

Incontestablement, le centenaire a été une réussite patriotique, mémorielle, touristique et civique.

Nous le devons à la mobilisation des Français et de tous les territoires de la République. Les commémorations ne se sont pas limitées aux départements du Front, de l'Est et du Nord de la France. Les départements de l'arrière, jusqu'à nos collectivités d'Outre-mer, se sont également emparés de ce moment. Ainsi, à l'instar du peuple victorieux de 1918, c'est bien la Nation toute entière qui s'est mobilisée en 2018.

La Mission du Centenaire, que je remercie encore chaleureusement, a labellisé plus de 6 000 projets, organisé des dizaines de cérémonies nationales et internationales. Des centaines d'actions ont été construites avec les associations, les établissements scolaires et les collectivités territoriales.

La DPMA et l'ONAC-VG ont été des chevilles ouvrières et des relais essentiels du «centenaire du quotidien». Et pour ma part, c'est avec fierté que j'ai vu le Bleuet de France sur tant de poitrines. Je l'ai vu sur nos pièces de monnaie, je l'ai vu sur nos murs et je l'ai même vu sur les maillots de nos équipes sportives.

Le 11 novembre 2018 a marqué les esprits et il restera dans les cœurs. Je pense à la multitude de cérémonies dans nos communes. Je pense à l'amitié franco-allemande qui s'est si fortement exprimée à Rethondes. Je pense bien évidemment à cette magnifique cérémonie sous l'Arc de Triomphe, aux paroles de jeunes

de toutes origines, aux voix et aux notes magnifiques. Nous nous souviendrons que ce jour a été une ode à la paix.

Je ne peux pas devant vous évoquer l'Arc de Triomphe sans dire un mot des événements du 1^{er} décembre 2018. **Le saccage de ce monument m'a profondément révoltée. Comme beaucoup d'entre vous. J'ai apporté et je renouvelle tout mon soutien au Centre des Monuments Nationaux. Je redis, ici, toute ma gratitude au Comité de la flamme.** Parce que oui, en 2018, la flamme du souvenir a brûlé tous les jours grâce à ses bénévoles et elle brûlera toujours en 2019 ...

• **Le 75^e anniversaire de la Libération de la France sera la thématique majeure de cette nouvelle année.**

En 2018 déjà, j'ai rendu hommage à Jean Moulin, sur les lieux même de son arrestation à Caluire et dans la prison de Montluc. C'est le héros, qui jusqu'à son dernier souffle a refusé de parler, que j'ai salué avec émotion. En octobre, c'est la libération de la Corse que nous avons célébrée. Premier département métropolitain libéré, l'Île de Beauté le fut par l'action résolue de ses résistants et par l'armée d'Afrique, notamment par les goumiers marocains. J'ai eu beaucoup d'émotion à échanger avec les anciens goumiers présents, ils manifestaient encore un amour profond de la France.

Nous allons donc commémorer en présence des derniers vétérans le débarquement en Normandie, celui de Provence, les libérations de Paris et de Strasbourg. Nous mettrons en valeur le rôle des armées françaises et celui de la Résistance.

• **Nous n'oublions pas les conflits contemporains.** Vous le savez, la quatrième génération du feu m'est particulièrement chère. Dès ma prise de fonction, j'ai tenu à faire avancer le projet de monument aux morts pour la France en opérations extérieures.

Mesdames et Messieurs, après 10 ans de péripéties, ce monument sera réalisé en 2019 ! Je suis heureuse de vous l'affirmer aujourd'hui. C'est aussi une demande expresse du Président de la République.

Il sera édifié à Paris, au sein du parc André Citroën. Ce monument est attendu par la communauté de défense, il est mérité par nos soldats, il est dû aux familles et aux proches.

Il marquera solennellement la reconnaissance de la Nation envers ces combattants morts pour la France.

• **En 2019, nous devons aussi nous interroger sur la politique de mémoire.**

Le Monde combattant se transforme, la transmission de sa mémoire aussi. Alors que le tourisme de mémoire a pris de l'ampleur et que les territoires ont su saisir cette opportunité, il nous appartient de faire perdurer l'intérêt et d'accompagner ces évolutions.

Il est également nécessaire de réfléchir au contenu de notre politique de mémoire. De nouveaux rites et de nouvelles pratiques commémoratives sont nés ou vont naître. Il ne faut pas en avoir peur. Il faut accompagner ces changements pour ancrer la mémoire combattante dans le XXI^e siècle.

Je suis attachée à développer le travail de mémoire auprès des jeunes générations.

• **Je veux maintenant évoquer les actions menées au service du Monde combattant d'hier et d'aujourd'hui.**

Notre Monde combattant fête ses cent ans ! En mars 1919, quelques mois après l'armistice, la loi Lugol fut votée sous l'impulsion de Georges Clemenceau. Elle donnait naissance à l'ancêtre de notre Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre. Elle mettait en place un véritable système de reconnaissance et de réparation en faveur de ceux qui ont été atteints dans leur chair ou qui ont perdu leur vie parce qu'ils portaient nos armes.

Nous en sommes les héritiers.

Mon action pour le Monde combattant s'articule autour de trois axes : **concerter, protéger et moderniser.**

En 2018, comme je m'y étais engagée, trois groupes de travail se sont réunis à de nombreuses reprises. Ils ont recensé les demandes, ils les ont évaluées. C'est une concertation inédite qui a été menée avec les associations du Monde combattant. C'est cela le travail collectif auquel je tiens.

Je peux vous assurer qu'en 2019, nous continuerons !

Je veille constamment au maintien des droits des anciens combattants. En 2019 nous préservons l'ensemble de vos dispositifs, y compris fiscaux et nous ouvrons des mesures supplémentaires. Mais, je le fais avec responsabilité.

En effet, il est essentiel de respecter des équilibres budgétaires. Les tensions dans le consentement à l'impôt sont pour tous les acteurs publics une incitation supplémentaire à veiller à la bonne utilisation des deniers de l'Etat. J'en prends ma part, avec l'équité et la solidarité pour valeurs maîtresses.

• **Ainsi, je suis fière d'avoir répondu à une attente ancienne relayée par l'ensemble des associations. Désormais, la carte du combattant est attribuée aux soldats français engagés en Algérie entre juillet 1962 et juillet 1964.**

C'était une iniquité que le Président de la République s'était engagé à réparer. C'est un engagement tenu ! Nous l'avons fait alors que tant d'autres gouvernements l'avaient reculé ou l'avaient retardé.

Cette mesure devrait générer l'attribution de 50 000 cartes du combattant dans la durée. C'est un effort estimé à près de 30 millions d'euros en année pleine.

• **A la demande du Président de la République, j'ai constitué un groupe de travail où les anciens harkis et leurs enfants étaient représentés.** La concertation a duré six mois sous la présidence du préfet Ceaux. Elle a été menée avec plusieurs ministères et des représentants des associations. En cela, elle fut inédite par son ampleur. Le 25 septembre dernier, j'ai annoncé les principales mesures. Nous revalorisons de 400 euros l'allocation de reconnaissance des anciens Harkis et la rente viagère attribuée aux veuves.

Nous créons un dispositif de solidarité en faveur des enfants de Harkis géré par l'ONAC-VG. Ce fonds de solidarité a été créé par un décret du 28 décembre 2018. C'est la première fois qu'un dispositif propre aux enfants de Harkis est établi...

• **L'amélioration du processus d'attribution des pensions militaires d'invalidité (PMI) fait partie de mes priorités.**

Plusieurs avancées significatives ont été obtenues...

L'administration a mis en place les garanties de procédure et de représentation demandées par les associations.

Nous poursuivons les améliorations puisqu'en 2019 nous travaillerons à permettre l'initiation d'une demande ou d'une révision de PMI à partir d'Internet. Le numérique entre de plus en plus dans le processus de modernisation de notre ministère.

Je souhaite aussi que nous réfléchissions au sujet de la pension du conjoint survivant. Vous le voyez notre travail n'est pas terminé.

• **Les moyens d'action des opérateurs du Monde combattant sont reconduits, que ce soit l'ONAC-VG, dans ses moyens de fonctionnement et dans ses crédits dédiés à l'action sociale, l'INI et l'Ordre national de la Libération.**

En 2019, l'INI poursuit la mise en œuvre du nouveau projet d'établissement, le renouvellement de ses infrastructures et la mise aux normes de ses installations. Cette institution tricentenaire est entrée dans une nouvelle phase de son histoire au service de ses pensionnaires bien sûr et au service de la reconstruction physique et psychique de nos blessés.

(suite en page centrale)

Extraits du discours de la secrétaire d'Etat (suite)

A l'instar de l'INI, l'ONAC-VG doit également évoluer pour faire face à l'évolution de ses missions, pour entrer pleinement dans le numérique. Mais aussi pour s'adapter à l'évolution du monde combattant. Il convient aussi de simplifier la gouvernance de l'établissement. Ces évolutions ne remettront pas en cause le maillage territorial. J'y suis attachée car il me paraît essentiel. Elles seront étudiées dans le cadre du prochain contrat d'objectifs 2019-2023. Il devrait être signé au cours du premier semestre.

• **Le troisième point que je souhaite évoquer devant vous tient particulièrement à cœur car il est celui de l'avenir de nos armées et du futur du lien armées-nation. Il est celui de la jeunesse !**

Pour le ministère des Armées, la jeunesse est à la fois une priorité et un défi. Une priorité parce qu'elle est l'avenir de la Nation. Un défi car nous devons attirer les jeunes et leur apporter la meilleure des formations possible.

Plus de 770 000 jeunes ont effectué leur Journée Défense et Citoyenneté en 2018. Certaines ont été exceptionnelles. J'ai participé à l'une d'entre elle, organisée à Oradour-sur-Glane en compagnie de M. HEBRAS. Ce fut un moment fort !

• **Le Service Militaire Volontaire a pris encore plus d'ampleur en 2018.** Et je m'en réjouis.

Expérimenté depuis 2015, le bilan est très positif. Près de 2 500 contrats de volontaires ont été signés depuis sa création et près de 72 % d'entre eux ont connu une insertion positive vers un emploi ou une formation qualifiante. C'est une très grande réussite !

• **J'ai également pu découvrir les classes de «défense et sécurité globale» et les cadets de la défense.**

Ces dispositifs vivent grâce à l'engagement des acteurs de l'Education nationale – proviseurs et professeurs- des unités militaires voisines et de nos réservistes. Je les remercie tous.

A chaque fois, je rencontre nombre de jeunes qui témoignent de leur envie de servir et de participer à l'histoire de leur pays.

• **Ceci m'amène tout naturellement à évoquer le Service National Universel, le fameux SNU !**

Un nouveau sigle qui, j'en suis certaine, ne tardera pas à se faire un nom. Le Service National Universel est un projet d'envergure qui s'adresse à une société toute entière. Nous y œuvrons avec Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale, qui en charge ce dossier et ce déploiement. C'est normal, ce n'est pas un service militaire.

2019 sera le premier temps de la concrétisation. Dès le mois de juin, le dispositif entrera en phase de préfiguration avec une première cohorte d'environ 3 000 jeunes volontaires, issus et répartis dans 13 départements. Pour ce qui est de la partie dévolue aux armées, il s'agira de partager nos valeurs républicaines, de transmettre la mémoire et une culture de défense. Ainsi, les armées et le Monde combattant y apporteront leur concours.

• **2019 est la première année d'application de la Loi de Programmation Militaire.**

A Toulouse, lors de ses vœux aux armées, **le Président de la République a clairement rappelé tous les objectifs de la LPM.** Elle est une garantie de la remontée en puissance de nos forces. Elle nous permet de réparer le présent en renouvelant les équipements et de préparer l'avenir.

Elle nous permet d'améliorer les conditions de travail des femmes et des hommes de notre ministère.

Cette LPM concerne également nos jeunes et nos familles.

En septembre 2018, à l'occasion de la rentrée des classes au Prytanée de La Flèche, j'ai présenté un «**plan Lycées**», plan d'investissement, élargissement de l'offre d'enseignement et réalisa-

tion d'un règlement harmonisé pour nos six lycées de la défense. Plus de 100 millions d'euros seront ainsi investis sur la période 2019-2025. Cet effort concernera l'ensemble des établissements avec un effort marqué au profit des plus anciens. Il s'agit d'un engagement fort du ministère des Armées ...

• **Je suis particulièrement attachée, vous le savez, aux questions médicales et à la santé de nos militaires comme de nos anciens combattants.**

Un service de santé opérationnel et de qualité est plus qu'une nécessité dans une armée telle que la nôtre, il est vital pour nos forces. Nous connaissons tous l'engagement durable des équipes médicales à nos côtés, sur le territoire comme en opérations extérieures. Je veux ici réitérer mon message de confiance et de soutien à Mme la Directrice générale et à ses équipes. Les transformations en cours visent à maintenir un SSA robuste, répondant à nos besoins stratégiques de projection tout en maintenant une qualité optimale de la prise en charge de nos militaires sur le territoire ...

Autre enjeu essentiel, c'est le soutien indéfectible que nous devons à nos blessés. Le parcours des blessés est un parcours de soins, de solidarité et de réinsertion.

Grâce à l'action des cellules d'aide aux blessés de chaque armée, du Service de Santé des Armées, des associations, de nos opérateurs, des unités de formation et de réinsertion, c'est un véritable chemin qui est mise en œuvre. Chemin parfois difficile, mais jamais nous ne laisserons nos blessés.

• **Enfin, je voudrais que nous soyons également fiers d'avoir un ministère qui est totalement investi dans la transition énergétique et dans la protection de l'environnement.** Parce que nous sommes une armée qui prend en compte les défis de la planète et la nécessité des économies énergétiques, nous menons un travail important dans ce domaine.

Le Service d'Infrastructure de la Défense s'y inscrit avec volontarisme et professionnalisme. Rénovation thermique des bâtiments, contrats de performance énergétique, production d'énergie renouvelable (le «plan soleil» qui nous permettra de mettre à disposition d'opérateurs privés, à l'horizon 2023, près de 2 000 hectares pour des installations photovoltaïques), favorisation de la biodiversité sur toutes nos emprises.

• **Voilà Mesdames et Messieurs, chers amis, ce que je tenais à vous dire.**

Je connais votre sens du devoir, votre goût de l'engagement et votre esprit de fraternité. Je vous sais unis par l'amour de notre pays et par les valeurs de la République.

C'est pour cela que vous êtes des piliers de notre cohésion nationale. Le chef de l'Etat le sait et réaffirme constamment sa confiance dans les armées et dans le monde combattant.

A l'heure des difficultés, des tensions sociales et du repli sur les intérêts particuliers, votre exemple de fraternité, d'unité et d'engagement demeure un atout pour la Nation.

Pour de multiples raisons, l'année 2019 sera décisive pour la France et pour l'Europe.

Pour la France, je vous demande, je demande aux associations du Monde combattant, de participer très largement au grand débat national. Allez-y en tant que citoyens pour porter vos idées et réaffirmer les valeurs de la République. Alors que j'entends des messages dangereux pour notre avenir, je compte sur vous ! Vous qui avez combattu pour que la France soit ce qu'elle est, c'est-à-dire une terre d'égalité, de liberté, de fraternité et de démocratie ouverte et pleine et entière.

Je souhaite aussi que dans les mois qui viennent nous puissions parler d'Europe et de Défense Européenne. Plus que jamais, l'Europe unie c'est la paix et la protection des Français.

En 2018, le centenaire de la Grande Guerre nous l'a encore

ardemment rappelé. Il nous rappelle aussi qu'une paix mal établie et mal ficelée fut le ferment de la Seconde Guerre mondiale. L'Europe nous permet de vivre en paix depuis des décennies, de disposer d'un socle commun de valeurs et de protection pour chacun des pays.

Pour conclure, je veux m'adresser à chacun d'entre vous pour vous souhaiter une heureuse année, ainsi qu'à vos familles et à vos proches.

Je formule des vœux pour que 2019 soit à la fois synonyme de réussite dans vos projets individuels et dans notre projet collectif. Bonne année à tous au service de l'ensemble du Monde combattant. Bonne année à tous au service de nos armées.

Bonne année à tous au service de la France et des Français.

Vive la République !

Vive la France !

LES ANNIVERSAIRES ET CÉLÉBRATIONS EN 2019

Cette année 2019 sera marquée par de nombreux anniversaires, en dehors des cérémonies et commémorations patriotiques avec le 75^e anniversaire du «D Day», le 50^e anniversaire du premier vol supersonique du Concorde le 2 Mars 1969, du départ du Général de Gaulle après le référendum du 27 avril 1969, de l'élection de Georges Pompidou, 2^e président de la V^e République, le premier pas sur la lune de l'homme en Juillet 1969, le 70^e anniversaire de la signature du traité de l'Atlantique Nord donnant naissance à l'OTAN, le 80^e anniversaire de la fin de la guerre d'Espagne, le 90^e anniversaire du Jeudi Noir à Wall Street qui a marqué le début d'une grande dépression aux USA et des plus grandes crises économiques l'histoire... Mais cent ans auparavant, au lendemain de l'armistice, beaucoup d'événements se sont déroulés comme :

L'ASSASSINAT DE ROSA LUXEMBOURG

L'assassinat de Rosa Luxembourg et de Karl Liebknecht en Allemagne en janvier 1919 portait un dernier coup mortel aux soulèvements révolutionnaires qui, depuis plusieurs semaines, embrasait l'Allemagne, au lendemain de l'armistice.

Karl Liebknecht, emporté par le mouvement, croit à la possibilité d'un soulèvement qui renverserait le gouvernement : un comité révolutionnaire décide de passer à l'insurrection. Rosa Luxemburg juge le mouvement totalement prématuré mais choisit de le soutenir par loyauté via ses articles dans *Die Rote Fahne*. Le soulèvement spontané mais sans plan, direction ni organisation, échoue totalement. Les militaires écrasent l'insurrection avec une grande brutalité, tuant les spartakistes qui se présentent porteurs d'un drapeau blanc. Bientôt, tout Berlin est occupé par l'armée.

LE TRAITÉ DE VERSAILLES

Elaboré au cours de la Conférence de Paris, le traité de Versailles est signé le 28 juin 1919, jour anniversaire de l'attentat de Sarajevo dans la galerie des Glaces du Château de Versailles. Il annonce la création de la SDN (Société des Nations) et détermine les sanctions prises à l'encontre de l'Allemagne et de ses Alliés, amputé de certains territoires, privée de colonies, astreintes à des réparations économiques. Il est suivi de quatre autres traités, de Saint-Germain-en-Laye signé le 10 septembre 1919 avec l'Autriche, Neuilly le 4 juin 1920 avec la Bulgarie, de Trianon le 4 juin 1920 avec la Hongrie, de Sévres le 10 août 1920 avec l'Empire Ottoman.

Ils sont encore aujourd'hui à la base de revendications nationalistes dans certains pays de l'Europe de l'Est, sans parler des pays du Levant où la situation est explosive à cause du redécoupage de ses territoires réalisés par les puissances de l'époque.

L'ATTENTAT CONTRE CLEMENCEAU

Ce matin du 19 février 1919, alors que Georges Clemenceau quitte son domicile de la rue Benjamin Franklin pour gagner le

ministère de la Guerre, un jeune anarchiste de 23 ans tire neuf balles sur sa limousine. L'une d'elles atteint le Président du Conseil au poumon. Non mortelle, elle ne sera jamais extraite. Le planton Decaudin, qui est près du chauffeur Brabant, fait accélérer la voiture et ramène Clemenceau à son domicile, tandis que la foule se précipite sur l'homme qui a osé attenter à la vie de celui qu'on surnomma «le Père la Victoire».

Quant à Clemenceau, juste après l'attentat, il est furieux à cause du retard que cela pourrait entraîner pour la Conférence de la Paix, qui aura lieu à Versailles le 28 juin 1919 dans la galerie des Glaces. Dès le lendemain de l'attentat, le jeudi 20 février, il s'installe dans son célèbre fauteuil et se remet au travail : prend connaissance des dépêches essentielles, signe les actes du gouvernement, reçoit ministres et maréchaux.

LE DÉFILÉ DE LA VICTOIRE

Le défilé du 14 juillet 1919 est certainement le plus important de l'histoire militaire. Toutes les armées alliées sont présentes. Le Musée des Armées a projeté le seul film tourné par la Gaumont (90 mn) lors de l'exposition «A l'Est la guerre sans fin». Dans la nuit du 14 au 15, des feux d'artifice sont tirés dans le ciel de Paris. Le parcours du défilé se situe entre la porte Maillot et la place de la République.

Selon le témoignage d'un journaliste du Figaro, de l'époque, d'abord viennent les mutilés, «marchant et trébuchant dans leur gloire, et dont les bras et les jambes sont restés là-bas, un peu partout, en Alsace, en Champagne, en Lorraine, dans les Flandres». Les maréchaux ont voulu ne venir qu'ensuite : Joffre et Foch fiers simples et modestes, Pétain, Castelnau, le sauveur de Nancy, Mangin, Gouraud Dégoutte, Humbert, Debenedy, Berthelot, Hély d'Oissel, Gérard, Fayolle, Maistre... Les forces alliées ont défilé par ordre alphabétique, les Américains avec le général Pershing, les Belges, les Anglais avec sir Douglas Haig en tête, les Italiens, les Portugais gris de fer, les Roumains, les Serbes, qui évoquent leur épopée, les Polonais, les vaillants Tchéco-Slovaques, avec bien sûr les poilus. La parade s'est terminée avec la procession des chars d'assaut, symbole des nouvelles forces mécanisées.

L'ORIGINE DE LA MINUTE DE SILENCE

A la veille du premier anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, est votée le 25 octobre 1919 une loi relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre et promulguée par le Président du Conseil des Ministres et ministre des Affaires étrangères, Raymond Poincaré.

Cette loi est à l'origine de la «minute de silence» pratiquée pour la première fois le 11 novembre 1919. Auparavant on tirait au canon et on faisait sonner les cloches.

P. P.

NOVEMBRE 2018

Les dernières étapes de la commémoration de la Première Guerre mondiale dans le Pas-de-Calais

Les 10 et 11 novembre 2018, allaient se clôturer en France les dernières cérémonies de la Mémoire du centenaire de la Première Guerre mondiale 1914-1918, parfois en présence des membres des familles des soldats étrangers morts durant cette guerre. Nous avons pensé relater ces ultimes démarches du souvenir à l'égard de tous ces soldats qui firent don de leur vie pour que leurs familles vivent à nouveau dans la Paix.

N'oublions pas ce triste bilan énoncé dans le message du 11 novembre de l'union Française des Anciens Combattants : pour la France : 1 400 000 morts

740 000 invalides
3 000 000 de blessés

des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

J'ajoute à ces chiffres les suivants pour l'ensemble des pays ayant eu à connaître ces conflits :

10 millions de morts
19 millions de blessés
10 millions de mutilés
9 millions d'orphelins
5 millions de veuves
10 millions de réfugiés
7 millions de prisonniers
74 millions de mobilisés.

Nous évoquerons successivement la visite de M. Emmanuel Macron, Président de la République à Notre-Dame de Lorette, les veillées du samedi 10 novembre et, dans la région, certaines cérémonies du dimanche 11 Novembre, à Arras en particulier.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A NOTRE-DAME DE LORETTE

Après un itinéraire mémoriel dans le Grand-Est et les Hauts-de-France, pour commémorer le centenaire de l'armistice, M. Emmanuel Macron a passé l'après-midi du jeudi 8 novembre à la nécropole de Notre-Dame de Lorette. Le président n'a pas prononcé d'allocution, il était simplement pèlerin de la mémoire du sacrifice des poilus.

1200 personnes étaient invitées à cette cérémonie, des personnalités, les 150 porte-drapeaux, les 200 gardes de Notre-Dame de Lorette, les nombreux anciens combattants, les collégiens d'Ardres-en-Calais et des écoles primaires voisines d'Ablain-Saint-Nazaire, il a d'abord fait le tour de l'Anneau de la Mémoire, ce monument elliptique où figurent 580 000 noms de soldats de toutes nationalités morts dans les combats de l'Artois et de la Flandre intérieure.

Il a rencontré les membres de trois familles dont les noms de leurs aïeux sont



gravés sur les plaques du monument parmi tant d'autres listés alphabétiquement sans distinction de nationalité.

La suite de la commémoration revêtait un caractère plus militaire.

Entouré de quelques ministres et des personnalités régionales, le Président recevait les honneurs des fusillés marins venus de Lorient ; il allait raviver la flamme.

Sublime fut la minute de silence observée par l'assistance au milieu de ces sept ossuaires de 23 000 soldats inconnus et ces 20 000 tombes individuelles.

Le président Macron allait seul déposer une gerbe sur le côté de la Tour Lanterne avant d'y pénétrer pour signer le Livre d'Or.

A sa sortie, il allait à la rencontre des personnalités civiles et militaires. Il saluait ensuite chaque porte-drapeau ainsi que les gardes de Notre-Dame de Lorette, alors que le soir, tombait sur la colline de Notre-Dame de Lorette.

LES VEILLÉES DU SAMEDI 10 NOVEMBRE

A) Les communes se souviennent

Les habitants du pays d'Artois étaient invités en famille à aller dans les 274 cimetières militaires pour y allumer



ensemble 23 000 bougies pour célébrer la fin de la guerre des tranchées qui marque à la fois, l'horreur de 4 ans de combats, le sacrifice des 390 000 soldats inhumés dans ces cimetières et le retour de la Paix.

Nous ferons en particulier mémoire des cérémonies suivantes :

A Arras, au cimetière britannique du faubourg d'Amiens, des chants ont d'abord été interprétés par Mme Emma Brown, «la valse de la Sensée» composée par Omar Yagoubi a été interprétée par un trio à cordes, des lectures ont été faites dont un

texte de Maurice Genevoix dit par le cinéaste Christian Caron avant que des bougies ne soient allumées sur les tombes des 2688 soldats britanniques qui reposent dans ce cimetière.

A la nécropole française de la Targette, 650 bougies ont été allumées pour la nuit, tandis qu'au cimetière britannique du même lieu, 638 bougies ont illuminé les 638 tombes de la Targette British Cemetery.

Le cimetière militaire allemand de la Maison Blanche à Neuville-Saint-Vaast (44 000 croix) n'a pas été oublié. Ce site a été éclairé par trois ballons lumineux et 650 bougies.

A Athies, les 312 tombes de l'Athies Communal Cemetery et Extensions, ont



été également illuminées par les habitants après une brève cérémonie de mémoire.

A Beaurains, plus de 700 personnes s'étaient rassemblées place de La Fontaine avant de se rendre au Beaurains Road Cemetery où 331 bougies ont été allumées, après que le «Good Save the Queen» fut interprété par l'harmonie et chanté par les enfants des écoles.

Cette cérémonie avait lieu en présence des membres de la famille d'un soldat étranger inhumé. La municipalité, après plusieurs recherches des familles des soldats enterrés en ce lieu, avait convié M. et Mme Rowlinson à être présents devant la tombe de leur grand-père James Mc Gregor Harper, canonier au Royal Garrison Artillery, mort au combat le 19 avril 1917 à 42 ans.

D'autres cérémonies de ce type ont eu lieu dans les communes du Pas-de-Calais où existent 287 cimetières britanniques gérés par le Commonwealth Graves Commission, 5 nécropoles françaises dont Notre-Dame de Lorette à Ablain St Nazaire et la Targette à Neuville-Saint-Vaast, 19 cimetières allemands dont celui de la Maison-Blanche à Neuville Saint-Vaast outre 14 mémoriaux dont celui de Bullecourt dédié aux australiens, et celui de Vimy aux Canadiens.

Nous remercions les municipalités qui, avec des historiens et des collectionneurs,

ont réalisé des expositions sur la Première Guerre mondiale, rappelant que 530 communes ont été détruites dont 186 à plus de 90%, 100 000 immeubles ont été endommagés dont 1 446 bâtiments industriels, 522 écoles, 235 églises, 171 mairies. 550 000 personnes étaient sans abri en 1918 dans le Pas-de-Calais.

B/ Les gardes de Notre-Dame de Lorette ont assisté le 10 novembre à la veillée de prières pour la paix.

A 16h30, 450 gardes en tenue étaient réunis derrière la chapelle pour participer à cette veillée exceptionnelle. A 17h00 alors que la nuit tombait, précédés de 24 drapeaux, celui de la Garde d'Honneur et ceux des 23 différents groupes, ils allaient sur l'emplacement de la Flamme devant la Tour Lanterne, où les attendaient leurs familles et les personnalités civiles et militaires présents à cette veillée ainsi que les drapeaux des autres associations patriotiques.

La cérémonie était présidée par M. Fabien Sudry, Préfet du Pas-de-Calais, qu'accompagnaient le Président de l'association du Monument de Notre-Dame de Lorette, le général (2S) Bernard Dickes et le Président de la garde, M. Alain Michel, outre les personnalités civiles et militaires régionales.

Après le salut du peloton d'honneur du 41^e RT par le lieutenant-colonel Sylvain Vasseur, le protocole se déroulait avec le rappel du fait de la cérémonie, l'évocation historique de M. Sudry, le dépôt de nombreuses gerbes en particulier par des enfants, l'Hommage aux Morts suivi de la Marseillaise interprétée par l'harmonie d'Ablain Saint-Nazaire et chantée par l'assistance. Le ravivage de la flamme eut lieu avant les tirs de mortiers et artifices colorés et sonores outre des projections de faisceaux lumineux tricolores sur la Tour Lanterne.

La cérémonie patriotique terminée, les participants se dirigeaient vers la basilique, exceptionnellement ré-ouverte après une année de travaux. Ils étaient étonnés de l'admirable rénovation de l'intérieur de ce lieu de mémoire et de prière. La veillée pour la paix était célébrée par Mgr Jean-Paul Jaeger, évêque d'Arras, Saint-Omer et Boulogne. Le chœur Artis Voce, l'harmonie municipale d'Ablain Saint-Nazaire, et Jean-Yves Maréchal à l'orgue, accompagnaient les prières, chants et lectures de lettres de poilus de cette veillée exceptionnelle.

Le pape Jean-XXIII a dit : «*la paix est l'objet du profond désir de l'humanité de tous les temps.*» C'était la signification profonde de cette veillée de l'an 2018.

LE 11 NOVEMBRE 2018, CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918.

Voici les termes de l'introduction du message du Président de la République : «*Un siècle que l'armistice du 11 Novembre 1918 est venu mettre un terme*

aux combats fratricides de la Première Guerre mondiale.»

Toutes les communes de France ont édifié un monument aux morts après la Première Guerre mondiale. Cette année, la cérémonie à la mémoire des enfants de la commune morts pour la patrie a retenu plus que de coutume l'attention des habitants. Dans les régions Nord de France et Grand Est cette veillée dédiée à la paix retrouvée faisait suite aux cérémonies de la veille.

A 11h00, les cloches dans bon nombre d'églises des communes de la région, ont sonné comme elles l'avaient fait, il y a 100 ans, pour célébrer la fin de la guerre.

1) A Avesnes-le-Comte, alors que le 10 novembre 508 tombes françaises et britanniques étaient illuminées, une plaque été apposée le 11 à la médiathèque qui porte désormais le nom du soldat poète André Biguet mort au combat. Il était né dans cette commune.

2) A Adinfer, les noms de Jules Therry, soldat mort en 1916 et Arthur Lepoivre, mort en 1917, ont été gravés sur le monument aux morts. Ils avaient été oubliés. Il leur fut rendu hommage ce 11 Novembre.

3) Le lundi 12 novembre 2018, les soldats australiens James Léonard Rolls et Hedley Roy Macbeth ont été enterrés au Queen Road Cemetery à Buissy-Quéant en présence du Gouverneur général d'Australie, Peter Casgrove, et du Ministre des Anciens Combattants Darren Chester. Ils furent tués au combat le 24 février 1917 lors de la bataille de Bullecourt ; leurs ossements ont été découverts en 2015, puis identifiés ensuite grâce à leur ADN.

LES CÉRÉMONIES À ARRAS

Plus de 650 élèves des 23 écoles primaires publiques et privées d'Arras ont été les messagers de paix en participant aux cérémonies de la matinée. Ils ont chanté, lu des lettres de soldats de différentes nationalités, ils ont déposé des gerbes.

Dix jeunes Indiens du lycée Mayo d'Ajmir se sont joints à eux. Après avoir déposé la veille une gerbe au Mémorial indien de Richebourg, ils ont, au cimetière britannique du faubourg d'Amiens, interprété en français, en hindi, en bengali et en anglais la chanson «*Where have the flowers gone*» (que sont devenues nos fleurs.)

M. Fabien Sudry Préfet du Pas-de-Calais, et M. Frédéric Leturque, Maire d'Arras, présidaient ces cérémonies, accompagnés de nombreuses personnalités civiles et militaires en présence de 20 porte-drapeaux, et de l'Orchestre d'Harmonie d'Arras.

Les participants sont allés successivement au cimetière britannique du faubourg d'Amiens, puis au Monument aux Morts place Foch où un détachement du 41^e Régiment de Transmission de Douai rendait les honneurs, enfin à la Stèle des Héros, à l'Hôtel de Ville.

Environ 2000 personnes ont participé à cette dernière cérémonie.

Un lâcher de pigeons par les enfants de l'école maternelle Pauline Kergomard, symbole de la colombe de la paix, eut lieu avec remise de ce symbole à MM. Sudry et Leturque.

Les chœurs des femmes Sequenza et celui de chambre du Québec ont interprété la messe dite «des petits de St Eustache-de-la-Forêt» d'André Caplet.

Le traditionnel protocole militaire a eu lieu sur ces trois sites de la mémoire.

Puis à l'hôtel de ville, avait lieu la diffusion d'une séquence audiovisuelle numérique «les Colombes de Neuville» suivie de la réception par M. Leturque.

Le point d'orgue était ensuite le vernissage de l'exposition «les aquarelles de Pierre Fournier» à la salle du conseil municipal.

Officier au 136^e RI affecté au front d'Artois, il croqua sur le vif les scènes de la vie quotidienne des soldats, en particulier dans les tranchées en 1915. L'exposition «Guerre aérienne en 1915» (revues parues de 1915 à 1919) de Michel Brevart était également à la disposition du public.

Nous concluons cet article de rétrospectives de novembre 2018 par le message du 11 Novembre du Président de la République.

«*Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre.*

Ainsi serons-nous dignes de la Mémoire de celles et ceux qui, il y a un siècle, sont tombés.

Ainsi serons-nous dignes du sacrifice de celles et ceux qui aujourd'hui font que nous nous tenons là, en peuple libre.»

Au bas de la stèle du canonier britannique James Harper au Beaurains Road Cemetery, sont gravés ces mots : «*May this reward be as great as his sacrifice.*» (puisse-t-il être remercié car fut grand son sacrifice.)



Nous n'avons pas le droit d'oublier, nous n'avons pas à laisser dégrader ou détruire les lieux de Mémoire, mais avons l'**obligation de les entretenir, et d'y rendre l'hommage dû à celles et ceux qui ont fait le don de leur vie pour la Paix.**

René Leclercq

LA GUERRE D'ALGÉRIE (1954-1962)

LES GRANDES DATES

Un double conflit militaire et diplomatique, entre et à l'intérieur des communautés

La guerre d'Algérie, sur laquelle la revue commence une série d'articles, a eu lieu principalement sur le territoire de l'Algérie Française avec des répercussions dans l'hexagone. Elle a entraîné de graves crises politiques en France, avec pour conséquences le retour au pouvoir de Charles de Gaulle, la chute de la IV^e République remplacée par la V^e. Elle a surtout entraîné un lourd bilan de part et d'autres jusqu'aux accords d'Evian le 18 mars 1962, précipitant l'exode des Pieds Noirs, et le massacre de milliers d'Harkis. La revue PG-CATM revient sur les grandes dates.

8 MAI 1945 – LE MASSACRE DE SÉTIF

Certains historiens considèrent ces massacres comme le véritable début de la guerre d'Algérie. Plusieurs manifestations d'Algériens ont lieu le 8 mai 1945 dans plusieurs villes de l'Est du pays : Constantinople, Sétif où après qu'un policier eut tué un jeune scout ayant brandi le drapeau algérien, la manifestation tourne à l'émeute et la colère des manifestants se retourne contre les «pieds noirs» : 27 Européens sont assassinés (103 trouveront la mort dans les jours suivants), ainsi que 700 Algériens. La répression de l'Armée française est brutale, faisant entre 5000 et 30 000 morts selon les historiens.

1^{er} NOVEMBRE 1954 - LA TOUSSAINT ROUGE

Le parti du Mouvement National Algérien (MNA) est fondé en juillet 1954 et le Front National Algérien (FLN) en octobre 1954 par la branche du CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action). Ils rivaliseront non seulement pour prendre le contrôle de la révolution mais surtout pour la représentation du futur État. Un vaste mouvement de révoltes naît au fil des ans. La déclaration du 1^{er} Novembre 1954 est suivie, dans la nuit, de l'attaque par les indépendantistes, en Grande Kabylie et dans les montagnes des Aurès d'une trentaine de représentations militaires et policières. Sept personnes perdent la vie. François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur, ordonne l'envoi de trois compagnies de CRS. Le général Chérière donne l'ordre de faire le ratisage des Aurès où il subit une lourde défaite. L'armée française fait même construire le barrage de la mort, 320 km de long, 7 000 volts, un poste de contrôle chaque 15 km, des milliers de mine terrestres, pour empêcher le passage des armes dans les Aurès et dans tout l'Est de l'Algérie, déjouées par l'ALN.

1^{er} AVRIL 1955 - L'ÉTAT D'URGENCE

Le gouvernement français décrète l'état d'urgence le 1^{er} Avril 1955. Cette période marque le début des opérations militaires contre la guérilla indépendantiste. De violentes manifestations éclatent en Algérie, les 20/21 août 1955 causant la mort de 123 personnes dont 71 «Européens». La répression qui suit, fait près de 1300 morts. Pour beaucoup d'historiens, ces massacres d'août 1955 et non pas de ceux de Sétif, marquent le vrai passage de l'insurrection vers la guerre à outrance comme unique moyen de parvenir à se faire écouter des autorités françaises. Le gouvernement Edgard Faure lance le premier rappel des appelés du contingent. Les effectifs de l'armée française en Algérie sont portés à 100 000 hommes.

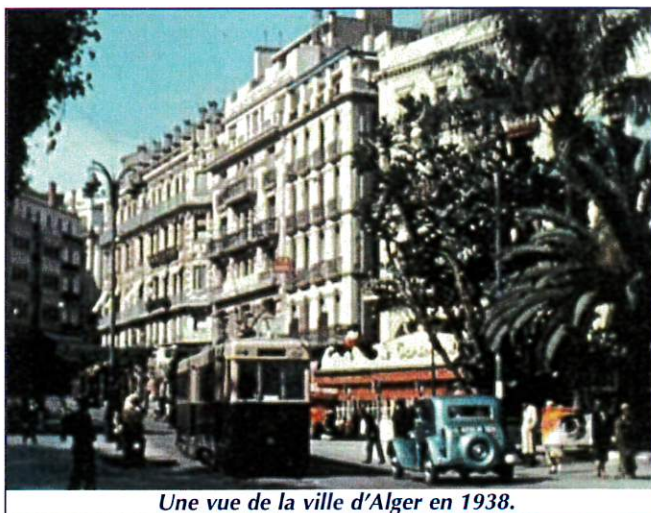
12 MARS 1956 - MOBILISATION GÉNÉRALE DE L'ARMÉE

L'Assemblée nationale accorde les pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy Mollet. La guerre s'étend sur tout le territoire algérien. Après avoir affecté 100 000 soldats français dans les Aurès, ils seront plus de 450 000 mobilisés en Algérie, après un nouvel envoi d'appelés. 1956 est globalement celle du durcissement du conflit, même si le gouvernement refuse de parler de guerre. Des zones interdites sous contrôle des SAS (sections administratives spécialisées) par l'armée française qui entame une lutte contre les Djounoudes (maquisards) et la population locale, dans les villes et les villages, dans les douars et sur tous les territoires sensibles au FLN.

1957 - LA BATAILLE D'ALGER

Les attentats (751) créent depuis mai 1956 une véritable psychose, avec 314 morts et 917 blessés. La 10^e division parachutiste sous les ordres du général Massu a été envoyée pour faire du maintien de l'ordre dans la capitale.

Ses quatre régiments s'ajoutent aux éléments déjà sur place, notamment la police, la gendarmerie et les fantassins du 9^e régiment de zouaves qui surveillent la casbah, soit près de 10 000 hommes. Bien entraînés et très bien encadrés, les 8 000 paras spécialisés dans la lutte contre la guérilla, parviennent à anéantir les poseurs de bombes. Le quadrillage de la ville a permis également de stopper le contre-terrorisme européen. Une partie des réseaux de la Zone autonome d'Alger est démantelée. En octobre 1957, l'armée française a éliminé 1 827 combattants du FLN dont plus de 200 ont été tués, 253 arrêtés, ainsi que 322 collecteurs de fonds, 985 propagandistes, 267 membres des cellules. 812 armes ont été saisies, ainsi que 88 bombes et 200 kilos d'explosif.



Une vue de la ville d'Alger en 1938.

Dans le même temps, le général Salan organise la contre-guérilla grâce à des techniques de quadrillage. Des ratisages et des opérations de recherche-destruction sont menés en permanence à l'aide d'hélicoptères. Des centaines de hameaux sont investis par les forces spéciales à la recherche de caches d'armes.

1^{er} JUIN 1958 - LE RETOUR DE DE GAULLE

Réclamé en mai par les activistes en faveur de l'Algérie française – création d'un comité de salut public le 13 mai, sous la présidence du général Massu, Salan lançant un «vive de gaulle» le 14 mai le retour du général de Gaulle intervient le 1^{er} juin lorsque l'Assemblée nationale lui donne tous pouvoirs pour élaborer une nouvelle Constitution (qui prendra effet le 4 octobre suivant, marquant le début de la Ve République). Le 4 juin, De Gaulle lance à Alger son célèbre mais ambigu «Je vous ai compris». Il engage une lutte contre les éléments de l'armée de libération nationale algérienne et il apporte les réformes tant attendues pour donner tous les droits aux Algériens. L'Armée française élimine presque tous les réseaux de l'ALN en Kabylie et dans quelques régions sensibles dans l'opération «Jumelles».

Les soldats français vont chercher les maquisards de l'ALN sur leur terrain. Entre février 1959 et septembre 1960, les opérations militaires prévues par le «Plan Challe» balaient le nord de l'Algérie d'Ouest en Est. Du plus facile l'Oranais, au plus difficile, le Nord Constantinois, largement dominé par l'ALN. Il a permis à l'armée française de reprendre assez largement l'initiative des opérations, infligeant de grosses pertes à l'ALN. Les survivants ont été contraints de se disperser et de se cacher. Leur moral s'est trouvé d'autant plus atteint qu'ils ont eu le sentiment de ne pas avoir été soutenus par la direction de leur mouvement.

1960 - LA SEMAINE DES BARRICADES À ALGER

Le 16 septembre 1959, le général de Gaulle ouvre dans un discours la voie à l'autodétermination. Il annonce que l'ensemble des Algériens auront à se prononcer sur leur avenir.

La possibilité d'une sécession, ouverte par ce discours et l'utilisation du suffrage universel, inquiète les partisans de l'Algérie Française. De nombreux Pieds Noirs n'acceptent pas que le général de Gaulle ait évoqué le droit à l'autodétermination du peuple algérien. Le rappel à Paris du général Massu va servir de détonateur à des journées insurrectionnelles appelées «semaine des barricades» en janvier 1960. Les ultra de l'Algérie française, avec à leur tête Pierre Lagailarde, Jean-Jacques Susini et Joseph Ortiz, organisent une grande manifestation de protestation au cours de laquelle des incidents éclatent : 14 gendarmes sont tués et une centaine sont blessés alors que les manifestants comptent 6 morts et 24 blessés. De leur côté, les musulmans ne suivent pas et, sans que l'armée soit obligée d'ouvrir le feu, les Pieds Noirs, rentrent progressivement chez eux. Pierre Lagailarde et son dernier carré de fidèles doivent rendre aux mains des forces de l'ordre.

AVRIL 1961 - LE PUTSCH DES GÉNÉRAUX

D'abord favorables à la guerre, les citoyens français se prononcent en faveur du «oui» à l'indépendance dans un référendum organisé le 8 janvier 1961, à 72 % en métropole et à 69 % en Algérie. Des négociations secrètes avaient été ouvertes entre le gouvernement Français et le GPRA lié au FLN. Une partie des cadres de l'Armée très impliqués durant ces 7 années de durs combats se sont sentis trahis et s'opposèrent par un coup de force aux projets d'indépendance de l'Algérie. Avec ce putsch des généraux Challe, Jouhaud, Salan et Zeller dans la nuit du 21 au 22 avril 1961, avec, à leurs côtés, une équipe de colonels baroudeurs, pour la plupart d'anciens de l'Indochine. Ils vont tenir le monde en haleine pendant quatorze jours, auquel mettra fin le général de Gaulle en intervenant à la TV en uniforme, stigmatisant un «quarteron de généraux en retraite». La rupture entre une armée de plus en plus éloignée et ignorante des réalités de la France, en raison de son engagement dans les guerres de décolonisation et la nation en pleine évolution, se manifeste à cette occasion.

Des activistes opposés à l'indépendance, dont les ex-généraux Salan et Jouhaud, basculent dans la lutte armée clandestine en créant l'Organisation armée secrète (OAS).

18 MARS 1962 - LES ACCORDS D'ÉVIAN

Le gouvernement français et les représentants du FLN signent des accords reconnaissant l'indépendance de l'Algérie, approuvés par les Français dans un référendum le 8 avril, le cessez-le-feu étant entré en vigueur le 19 mars. Mais l'OAS multiplie les attentats dans les mois suivants, après le 19 mars 1962, utilisant des méthodes terroristes, contre les Algériens et Européens qui étaient pour l'indépendance. Ils ne cesseront qu'après l'accord OAS-FLN du 17 juin 1962.

MARS 1962 - LA FUSILLADE DE LA RUE D'ISLY

Le 26 mars 1962 a lieu à Alger une manifestation de citoyens français, civils non armés, partisans du maintien du statu quo de l'Algérie française, décidée à forcer les barrages des forces de l'ordre qui fouillaient le quartier de Bab-El-Oued en état de siège à la suite du meurtre de six appelés du contingent par l'OAS. Elle se heurta à un barrage tenu par l'armée française qui mitrilla la foule. Le dernier bilan officiel de la fusillade sera de 46 morts et 150 blessés.

3 JUILLET 1962 - RECONNAISSANCE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Le 3 juillet 1962, trois mois après les accords d'Évian et deux jours après le référendum d'autodétermination du 1^{er} juillet en Algérie, le président de Gaulle annonce officiellement la reconnaissance par la France de l'indépendance de l'Algérie. Mais, des exécutions sommaires, des lynchages, des actes de torture sont commis contre la minorité européenne lors du massacre d'Oran le 5 juillet. L'armée française qui était présente sur place, a assisté à la scène sans intervenir, le général de Gaulle ne voulant pas recommencer une guerre. Le bilan est de 700 morts pour les Pieds Noirs. ➔

LA GUERRE D'ALGÉRIE (1954-1962)

LES GRANDES DATES (suite)

ÉTÉ 1962 - L'EXODE DES PIEDS NOIRS

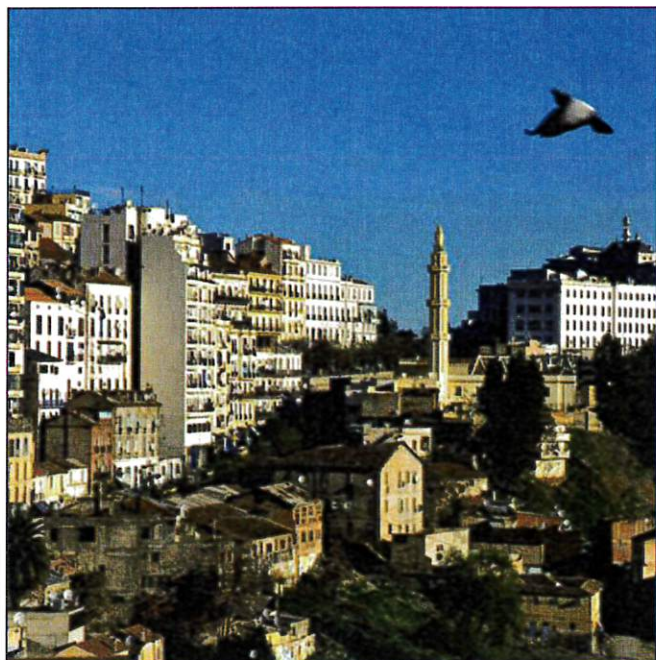
Après la répression d'Isly et l'anarchie créée par les attentats conjugués et croisés de l'OAS et du FLN, une fraction de la population européenne d'Algérie qui a adhéré aux visions de l'OAS, refuse de vivre dans un territoire non français et commence un exode massif.

Ce n'est que plus tard, en juin 1962, et dans la hâte, que se décideront les autres Français d'Algérie (Européens et israélites) - d'abord indécis car attachés à ce pays - à se faire «rapatrier» en France, sous la pression, tandis qu'une infime partie d'entre eux (les plus extrémistes), se sentant trahis par le gouvernement français, émigre à l'étranger, en particulier sur la côte espagnole (foyer historique de nombreuses familles du département d'Oran) ou en Argentine.

Les Pieds Noirs du département de Constantine rentreront presque tous en France où, malgré les mauvaises conditions d'accueil, ils continueront à vivre.



Une vue de la ville d'ORAN



Une vue de la ville de Constantine

Quant aux colons stricto-sensu (c'est-à-dire dans le sens d'usage courant en Algérie de l'époque, de propriétaires exploitants agricoles), leur départ est plus échelonné que celui de la masse des Pieds Noirs. Toutes les terres de leurs propriétés étant nationalisées en octobre 1963, le départ définitif des colons et de leurs familles sera terminé en 1964.

LE BILAN

Le général de Gaulle parlait de 78 000 victimes en octobre 1958, et de 145 000 en novembre 1959.

Pour les pertes militaires françaises en Algérie, le Journal officiel du 4 août 1986 donne les chiffres suivants : 1 419 125 militaires dont 317 545 d'active (22,4 %) et 1 101 585 appelés du contingent (77,6 %) pour les effectifs engagés.

Pour les pertes totales : 23 196 morts et 60 188 blessés dont 11 283 morts, soit 48,6 % du total des morts pour les militaires d'actives, 11 913 morts, soit 51,4 % du total des morts pour les appelés.

Parmi ces 23 000 militaires français morts, on dénombre environ 5 000 «français musulmans» morts avant le cessez-le-feu du 19 mars 1962, dont les deux tiers étaient des appelés du contingent.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL «LE PG-CATM»

Je désire m'abonner au journal national «LE PG-CATM» moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal «LE PG-CATM», 46 rue Copernic, 75116 Paris.

⁽¹⁾ Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

LES MOTS CROISÉS DE PIERRE NIVET



HORIZONTALEMENT

- I. Mal tête et cou.
- II. Points cardinaux Est – Début de sclérose.
- III. Tressa – Engagement.
- IV. Nouvelle norme – Ver à la cuillère
- V. Moi – Début d'hôtel – Médecin
- VI. Excès de globules blancs.
- VII. Pas citées.
- VIII. Début d'eau – Cause préjudice –
Marque du noble.
- IX. Fin du terrible – Arrivée.
- X. Guerres des Etats-Unis.

VERTICALEMENT

1. Fabricants de fûts.
2. Plantation d'agrumes.
3. Se gondole – En Chaldée – Autour du
bec.
4. Boit du lait – Démonstratif.
5. Non finies.
6. Entoure le coût – Domiciles.
7. Tentai – Bout de terre.
8. Aperçu – Bout d'idée – Refus anglais.
9. Chamois des Pyrénées – Paradis.
10. Altérées.

PROBLÈME n° 210

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

SOLUTION DU PROBLÈME N° 209

HORIZONTALEMENT

I. CONNIVENCE. II. RUELLES – OT. III. ERE
– LU – MIE. IV. ASSAILLA. V. NE – EMETTRE.
VI. BRIS – CER. VII. INUIT – CHAI. VIII.
ENTEES – EGO. IX. ANETHS. X. SUISSES –
US.

VERTICALEMENT

1. CREANCIERS. 2. OURSE – NN. 3. NEES
– BUTAI. 4. NL – AERIENS. 5. ILLIMITEES.
6. VEULES – STE. 7. ES – LT – HS. 8. MAT-
CHES. 9. COI – REAG. 10. ETETERIONS.

EXPOSITION

PICASSO ET LA GUERRE

La guerre et ses motifs, la paix et ses symboles
traversent et transcendent l'œuvre de Picasso.

Les conflits armés ont ponctué l'existence de celui qui, Espagnol résidant en France de 1901 à son décès en 1973, n'a paradoxalement jamais participé activement à une guerre. Libéré de l'obligation de service militaire et jamais engagé en tant que soldat dans un conflit, l'artiste a vécu les guerres du XX^e siècle en tant que civil.

Picasso a sans cesse affirmé que la création était son «journal», un journal personnel et secret qui relève de l'intimité. Au cours de ce XX^e siècle marqué par les deux conflits mondiaux et le totalitarisme, il y aborde le tragique contemporain et la guerre. Si les motifs guerriers sont présents dans les œuvres de jeunesse de Picasso, la Première Guerre mondiale, qui débute alors qu'il est âgé de 33 ans, est très peu présente dans son œuvre, même si elle touche ses plus proches amis comme Apollinaire, Cocteau ou Braque partis au front. La guerre d'Espagne (1936-1939) marque particulièrement l'artiste et la toile monumentale Guernica, peinte à la suite du bombardement de la ville, constitue une œuvre emblématique. Pendant la Seconde Guerre mondiale, replié dans une sorte d'«exil intérieur» dans son atelier-refuge, rue des Grands-Augustins à Paris, Picasso apporte son aide à ses relations. Célébré dès la Libération comme artiste résistant et militant, ses prises de position politiques lui confèrent un rôle inédit dans l'Histoire en cours. Picasso affirme alors un pacifisme qui le situe en accord avec les positions et les luttes des partis communistes occidentaux. C'est dans ce contexte que le symbole de la colombe connaît une diffusion planétaire.

L'exposition suit à la fois une progression chronologique et chrono-thématique. Les œuvres de Picasso et ses archives personnelles, dans toute leur diversité, dialoguent avec un ensemble de pièces contextuelles et de documents (articles de presse, photographies, objets) évoquant la réalité et les modes de diffusion des conflits contemporains de sa production. Elle explore les différentes manières dont la guerre nourrit et influence l'œuvre de Picasso, tout au long de son parcours artistique. Repère connu de tous dans la production de l'artiste, Guernica ouvre le parcours, à travers une reproduction à l'échelle 1 de l'œuvre et en constitue le point de bascule, puisqu'elle marque le début de l'engagement public de l'artiste.

• Au Musée de l'Armée. Hôtel national des Invalides, 129 rue de Grenelle, 75007 PARIS. Tous les jours de 10h00 à 18h00 (sauf le 1^{er} mai). Du vendredi 5 avril 2019 au dimanche 28 juillet 2019. Conditions d'accès : 12€ (gratuit pour les moins de 18 ans).



Société
SNAPP
REPORTAGES
Boutillier
Georges

B. P. 27
92250
La Garenne
Colombes
Portable
06 75 66 45 29

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tel : 01 40 02 99 00

LE PG-CATM

68^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
FEVRIER 2019 - N° 999

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'AlgérieTunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.

Directeur de la publication : François CRESEVEUR
Administration-Rédaction :
46, rue Copernic, 75116 PARIS
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20

Email : secretariat.general@fncpg-catm.org - Internet : www.fncpg-catm.org

Abonnements :

Le numéro : 1,82 € - Un an (11 n^{os}) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08

Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
Parc de la Vatine 11 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Viniphile

2015 : Le Millésime parfait

À SAISIR, DERNIÈRES BOUTEILLES du Millésime !

Découvrez ce **Château MANGONE 2015**, récompensé de la distinction la plus prestigieuse, la Médaille d'OR du célèbre concours de Bordeaux.

-62%



Médaille d'Or au Concours de Bordeaux 2016

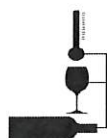
BORDEAUX AOC Château MANGONE 2015

CEIL : jolie robe rubis intense.

NEZ : superbe, il exhale de jolies notes d'épices et de fruits noirs.

BOUCHE : la bouche est puissante. De beaux tanins corsés révèlent des saveurs d'épices. Un vin au bon potentiel de garde !

IDÉAL SUR : une côte de bœuf, un saucisson brioché, des cuisses de poulets marinées, une cocotte de dinde aux légumes, des fromages et encore un dessert à la crème de marron.



Servir à 12 à 13°
Degré : 13,5°
A boire dès à présent
ou d'ici 3 ans

Profitez de votre offre sur www.viniphile.fr

(paiement sécurisé)



Indiquez votre code avantage :
W1544



OFFRE de BIENVENUE 3€99

au lieu de 10€00

à saisir avant le 5 mars 2019 !

VOTRE BORDEAUX AOC Médaille d'OR

3€99 seulement LA BOUTEILLE pour 12 bouteilles achetées



au lieu de ~~10€00~~ soit 47€88 seulement les 12



0€ LIVRAISON GRATUITE

pour toute commande
Économisez 12€80

GARANTIE SATISFAIT OU REMBOURSÉ

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE

7j/7 de 8h à 20h

0 892 680 432 Service 0,40 € / min + prix appel

Viniphile Bon de commande : à retourner avec votre règlement à Viniphile - BP 60120 - 27120 PACY SUR EURE

W1544 - P0549

OUI, je profite de mon Offre de Bienvenue, Château MANGONE 2015, et je commande avant le 05/03/2019 :

12 bouteilles à 3€99 la bouteille
au lieu de 10€00 (soit 62% de réduction) **-62%**
soit 12 bouteilles à 127€00 **47€88**
réf. 197028

+ LIVRAISON GRATUITE

OFFRE LIMITÉE A 24 BOUTEILLES PAR FOYER

IMPORTANT : Livraison par transporteur spécialisé pour la France métropolitaine et Monaco exclusivement. Pour la Corse, frais de port majorés de 20€*.

N° Tél obligatoire pour la livraison : _____

Mme _____
 M. _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 Courriel _____ @ _____
 Date de naissance _____ Code porte _____

Je règle aujourd'hui par :

Chèque bancaire à l'ordre de Viniphile-Amis Gourmets
 Carte bancaire

Date et signature

N° Carte _____
 Expire fin _____ Cryptogramme _____

Offre réservée aux personnes majeures - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

*Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous serez susceptible de recevoir des offres d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire. - Sauf erreurs typographiques. Viniphile LF SAS au capital de 821 840 € RCS Lyon 077 320 133 - APE 526 A - Si malgré toutes nos précautions, le vin devenait indisponible, nous le remplacerions par un autre vin d'une valeur similaire. Photos non contractuelles. Offre valable 1 seule fois et limitée à 24 bouteilles de ce vin par foyer. Pour toute commande de 24 à 48 bouteilles, merci de rajouter 12€80 de frais de livraison. *Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 20€ forfaitaires supplémentaires pour les frais de port même si les 12,80€ sont offerts. Pour toute autre demande, nous contacter. En cas de problèmes de service après-vente sur un produit, un délai et uniquement dans ces cas, vous pouvez appeler le 04 26 99 43 10. Ce vin est vendu par 6 bouteilles au prix de 63€80 + 12€80 de frais de livraison. Tous nos cartons d'emballage de nos colis sont recyclables et donc à mettre dans votre poubelle «papiers et cartons». En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. Code Offre WP1024